

## **DEMANDE DE PROPOSITIONS : DOCUMENTAIRE ET EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES**

*Le Canada et la (dé)criminalisation : l'histoire des LGBTQI2S jusqu'en 1969* s'inspirera de la décriminalisation de l'homosexualité au Canada en 1969 comme point de départ pour aborder des questions essentielles qui touchent l'histoire de nos communautés. Le documentaire et l'exposition de photographies révéleront l'histoire des LGBTQI2S au Canada avant l'émergence des mouvements pour les droits civiques des gais et des lesbiennes.

Le contexte de la (dé)criminalisation au Canada est très ambivalent. En explorant les discours qui ont façonné l'image des identités LGBTQI2S au milieu du siècle, nous approfondirons les récits, les catégorisations et les frontières du militantisme pour les gais et lesbiennes (cisgenres, d'origine blanche). Axé sur l'histoire précédant la (dé)criminalisation, ce projet communautaire et fermement intersectionnel posera des questions existentielles sur l'histoire des LGBTQI2S au Canada : quelle est leur histoire? Qui fait partie de leur histoire? Quelles histoires peuvent être racontées, et comment pouvons-nous raconter celles que nous avons perdues? Comment devrions-nous préserver leur histoire? Que signifie l'histoire pour le présent et pour les coalitions politiques de mouvements sociaux? Comment tourner la page après une histoire douloureuse?

### VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

Egale Canada est à la recherche d'une équipe ou d'une société de production pour la création d'un documentaire de 60 minutes comme décrit ci-dessus (en anglais et en français) et pour l'organisation d'une exposition de photographies complémentaire qui se déplacera dans cinq grandes villes canadiennes. Vous trouverez plus de renseignements relatifs aux exigences en matière de bilinguisme à la section Budget. Notre but est de créer un projet communautaire qui lancera un débat critique, s'harmonisera avec notre marque et l'esprit de commémoration de la fondation Héritage Canada et offrira une vision nouvelle pour des publics d'âges et de niveaux de familiarité divers.

Egale et l'équipe ou la société de production sélectionnée collaboreront avec des militants communautaires, des organismes, des universitaires et des consultants, qui fourniront des conseils sur la scénarisation, l'approvisionnement et la production. Tout ce qui touche la conception, le scénario, la répartition des rôles, la direction créative et la production devra obtenir l'approbation finale d'Egale Canada. De plus, chaque équipe doit travailler avec un scénariste expérimenté, qui élaborera les scénarios. Egale Canada étudiera et approuvera le scénario et la répartition des rôles aux moments convenus tout au long de la progression du projet.

### ÉCHÉANCIER

Dès qu'une équipe ou une société de production aura été sélectionnée d'ici le **31 août 2018**, Egale planifie d'entamer la recherche et la scénarisation du documentaire. Egale a l'intention de commencer le tournage à l'**automne 2018**, et de livrer un documentaire prêt à être diffusé à l'**été 2019**. Cet échéancier est sujet à modifications.

## BUDGET

Vous devrez soumettre un budget (comprenant toutes les taxes applicables) en vue de la création d'un documentaire bilingue de 60 minutes et de l'organisation d'une exposition de photographies itinérante (qui aura lieu dans cinq villes au Canada). Veuillez employer le format du programme de Téléfilm Canada Talents en vue (anciennement Programme de production à micro-budget).

Le budget doit prévoir :

- La création d'une version française et d'une version anglaise (sous-titres pour chaque langue, au besoin);
- Le cachet des membres de l'ACTRA (les cachets de séance doivent être conformes à l'accord de production indépendante actuelle; auxquels s'ajouteront 60 % des cachets nets de chaque artiste pour les droits de diffusion et les droits des nouveaux médias à perpétuité);
- Le cachet des membres de l'UDA (estimation des cachets relatifs aux droits de diffusion et aux droits des nouveaux médias pour une période d'au moins cinq ans);
- La possibilité d'engager des artistes très en vue dont les cachets dépassent la norme;
- L'équipe technique, les décors, les costumes et les accessoires;
- Plusieurs lieux de tournage;
- La postproduction, y compris le montage, la musique, la narration hors champ et les effets visuels;
- L'approvisionnement, la production et la logistique nécessaires pour organiser une exposition de photographies itinérante dans au moins cinq villes canadiennes;
- Les contingences;
- La création d'un produit final prêt à être diffusé.

Le budget doit prévoir tous les coûts nécessaires à la création d'un documentaire bilingue de 60 minutes et à l'organisation d'une exposition de photographies complémentaire itinérante, ainsi

que toutes les taxes applicables. Les frais administratifs et généraux doivent être pris en compte dans les catégories pertinentes.

Le prix proposé doit comprendre le travail accompli bénévolement par les consultants ou les sous-traitants ainsi que des options évolutives qui établiront une distinction entre les frais fixes et les frais supplémentaires. Veuillez inclure une ligne budgétaire pour toutes les taxes applicables. Notez que les propositions qui comprennent des possibilités de financement additionnel pour des composantes destinées aux nouveaux médias seront prises en considération. Cependant, le budget proposé ne doit pas comprendre de projets Web, de nouveaux médias ou d'activités promotionnelles.

Gamme de budget : 300 000 \$ - 400 000 \$ (CAD)

Catégories de budget :

- honoraires de consultant / professionnel
- Lieu de l'événement
- Voyage
- Promotion et communication
- Sensibilisation

## STRUCTURE DE LA PROPOSITION

Veuillez limiter votre proposition à un maximum de 10 pages, annexes comprises.

**Sommaire** : Expliquez votre vision du documentaire et de l'exposition de photographies, et donnez une idée générale des échéances et des coûts nécessaires à la réalisation du projet. Décrivez brièvement votre entreprise, en précisant depuis combien de temps elle existe et en identifiant les membres qui font partie de l'équipe artistique proposée pour le projet ainsi que tout sous-traitant potentiel. Veuillez inclure les renseignements concernant la couverture d'assurance.

**Production** : Veuillez inclure un plan de travail général décrivant les échéanciers prévus et les livrables. Privilégiez un résumé en style télégraphique.

**Projet** : Précisez quelles histoires de la communauté LGBTQI2S avant 1969 vous voudriez raconter, et décrivez comment vous vous y prendrez sur les plans narratif et visuel. Expliquez ensuite pourquoi nous devrions choisir ces histoires en particulier.

**Annexes** : Outre les annexes que vous choisirez d'ajouter, veuillez joindre des références de clients et des échantillons (démonstrations) de travail produit pour des clients.

La proposition doit être signée par un dirigeant désigné de votre société.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

L'équipe ou la société de production sera sélectionnée en fonction des quatre critères suivants :

**Concept** : Vision et pertinence par rapport aux besoins et à la marque de l'organisme, y compris tout élément novateur de votre proposition.

**Échantillons de travail et références** : Qualité de votre portfolio, lequel comprend : votre expérience relative à des projets similaires, y compris le travail réalisé pour vos clients, votre capacité d'adaptation aux éventuelles modifications de contenu ou d'échéancier du projet, votre intégrité et votre démarche de développement et d'exécution du projet en temps opportun. Notez que l'équipe ou la société de production doit être disponible pendant les heures normales de travail.

**Échéances et coûts** : Les échéances et les coûts doivent être appropriés et raisonnables. La proposition doit clairement définir des lignes budgétaires et fournir la meilleure estimation possible du travail bénévole qui sera encouru.

**Proposition** : Organisation, clarté et brièveté. Soyez concis. Les sociétés de production ne sont pas nécessairement sélectionnées en fonction de leurs idées de scénario, mais nous prenons en compte les bonnes idées. Nous recherchons une société ou une équipe qui démontre de l'originalité dans ses idées et dans sa manière d'exécuter le travail.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Depuis plus de 30 ans, Egale œuvre à améliorer la vie des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, allosexuelles, intersexe et bispirituelles (LGBTQI2S) au Canada.

Aujourd'hui, nous sommes le seul organisme de bienfaisance canadien qui œuvre à améliorer la qualité de vie des personnes LGBTQI2S, en documentant les politiques publiques, en inspirant le changement culturel et en faisant la promotion de l'égalité des droits et de l'inclusion à l'aide de recherches, d'éducation et d'engagement communautaire.

Notre travail a commencé dans la salle d'audience et, au fil des ans, Egale a eu gain de cause dans chacune des 12 affaires que nous avons portées devant la Cour suprême du Canada. La plus médiatisée de ces affaires fut celle qui a mené à la Loi sur le mariage civil (2005), qui rendit possible le mariage des couples de même sexe au Canada.

Toutefois, même avec cette loi en vigueur, la communauté LGBTQI2S locale est toujours confrontée à de grands défis. Ainsi, tout en remplissant son rôle de défenseur juridique, Egale offre maintenant des programmes de premières lignes, là où l'inclusion et l'égalité sont encore des enjeux au Canada.

Pour de plus amples renseignements au sujet d'Egale et de ses programmes, visitez le [www.egale.ca](http://www.egale.ca).

#### DATE LIMITE

Vous avez jusqu'au **20 août 2018** pour exprimer votre intérêt envers le projet en envoyant une lettre de présentation, accompagnée d'une brève présentation de votre société ou de votre équipe (250 mots maximum) à l'adresse [heritage@egale.ca](mailto:heritage@egale.ca).

PROPOSITION : Vous avez jusqu'au **26 août 2018 à 23 h 59 (HE)** pour envoyer une copie électronique de votre proposition à l'adresse [heritage@egale.ca](mailto:heritage@egale.ca). Vous pouvez également envoyer vos questions à l'adresse [heritage@egale.ca](mailto:heritage@egale.ca). Aucune prolongation ne sera accordée. Veuillez ne pas nous appeler.

Malheureusement, en raison du grand nombre de candidatures, nous ne pouvons pas fournir de commentaires détaillés aux candidats non retenus.

La soumission de la proposition et le nom de l'entreprise doivent être clairement indiqués dans la ligne d'objet du courriel. Ceci est un processus concurrentiel et ouvert à tous. Les propositions seront évaluées immédiatement après la date de fermeture. Egale Canada sélectionnera les trois meilleures propositions et effectuera des entrevues de suivi en personne ou par téléphone à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Sachez que les services rendus par la société de production sélectionnée pour la création du documentaire seront au bénéfice exclusif d'Egale Canada. Tous les produits proposés, de même que les droits d'auteur du documentaire, seront la propriété de l'organisme.